

DISTRICT MOSELLAN DE FOOTBALL
Commission des « Championnats MOSELLE Seniors »
(Anciennement Commission des groupes)
PV de la réunion du 15 juillet 2019 par voie électronique

Présidence de séance : Henri VIGNERON

Secrétaire de séance : Antoine FALCHI

Autres présents : Jean-Marie BRICLOT, Jean-Marc HAFFNER, Vincent MERULLA, Edmond MICHALSKI, Dominique PAUL, Jean-Maurice PERNOT

En conséquence des décisions:

- de la Commission Administrative
 - de la Commission de discipline du DMF
 - de la Commission des Compétitions de la LGEF: repêchage de l'équipe 2 de l'ES FAMECK en R3,
- la Commission des "Championnats MOSELLE Seniors" (Commission des groupes jusqu'au 30 juin 2019) décide, conformément à la réglementation en vigueur et sous réserves de modifications conséquentes d'éventuels recours à intervenir, de ce qui suit:
- . ES RICHEMONT 1 (D1 groupe A) est maintenu en D1 (174.6125 pts au Challenge du Meilleur Club de Jeunes)
 - . ASPSF THIONVILLE 2 (D2 groupe A) descend en D3
 - . ES MAIZIÈRES 1 (D2 groupe D) est maintenu en D2
 - . ES MAIZIÈRES 2 (D3 groupe E) est maintenu en D3
 - . JL KNUTANGE 1(D3 groupe A) est maintenu en D3
 - . US FROIDCUL 2 (D3 groupe E) descend en D4
 - . METZ ST CHRISTOPHE 1 (D3 groupe I) maintenu en D3
 - . VERGAVILLE (D3 groupe R) est maintenu en D3
 - . SCHENCKENBUSCH 1 (D3 groupe S) accède en D2
 - . MITTELBRONN (D3 groupe S) descend en D4.
 - . SCHAEFERHOF DABO 1 (D3 groupe S) maintenu en D3
 - . SCHAEFERHOF DABO 2 (D3 groupe N) maintenu en D4.
 - . ABRESCHVILLER 1 (D4 groupe N) accède en D3)

Les présentes décisions de la la Commission des "Championnats MOSELLE Seniors" (Commission des groupes jusqu'au 30 juin 2019) sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du DMF dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification.

L'appel devra être interjeté selon les dispositions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF:

- *Par lettre recommandé au président de la Commission d'appel à District Mosellan de Football
49, rue du général Metman 57 071 METZ*
ou
- *Par voie électronique à l'adresse « compétitions@moselle.fff.fr »*

Le secrétaire de séance: Antoine FALCHI
Le président de séance: Henri VIGNERON